

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET
DE LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE

SERVICE DU RENSEIGNEMENT, DE LA
DOCUMENTATION ET DE L'ASSISTANCE
ADMINISTRATIVE INTERNATIONALE

Antananarivo, le

05 AUG 2008

AVIS AU PUBLIC

N° 514 MFB/SG/DGD/D4/S43

(en application des dispositions des notes n°140 et n° 282
MFB/SG/DGD respectivement en dates du 15/04/08 et du
05/08/08)

Les formalités à suivre pour la fixation de la **VALEUR FOB DES ENGINES ET TRACTEURS AGRICOLES D'OCCASION IMPORTES** sont fixées comme suit :

I°) - **DEPOT DE DOSSIER** : la demande de valeur (Cf modèle ci-joint) avec les documents joints est déposée ou envoyée (par lettre recommandée ou par colis express avec Accusé de Réception) à la **Division Valeur et Sélectivité, Immeuble de la société GasyNet, Enceinte Galaxy, Andraharo- Antananarivo** immédiatement après la validation du Bordereau de Suivi de Cargaison (BSC) au niveau de la société GasyNet.

II°) - **PIECES A PRODUIRE ET ELEMENTS OBLIGATOIRES :**

2-1°)- **Pièces relatives à l'engin en provenance de l'exportateur :**

- **Carte grise originale** (cas d'engins dotés d'une carte grise) et/ou ;
- **Facture originale** ;
- **Notice technique ou Attestation du constructeur** ;
- **Connaissance**

Ces pièces doivent mettre en évidence les caractéristiques techniques de l'engin importé ci-après :

- l'année de la première mise en circulation ou l'année de sortie ;
- la marque du constructeur ;
- le type de l'engin qui indique la spécificité technique, la forme extérieure et l'innovation technique de l'engin (forme de la carrosserie et tout signe distinctif de l'engin) ;
- la puissance de l'engin en CV ou en KW
- le poids à vide (PV)

Les documents originaux seront restitués au déclarant après la notification de la valeur.

2-2°)- **Identification de l'importation :**

- le numéro et la date de la validation du Bordereau de Suivi de Cargaison (BSC)
- le bureau de dédouanement

2-3°)- **Numéro de série et numéro de moteur :**

Le numéro de série et le numéro du moteur doivent être inscrits sur la demande de valeur et feront l'objet d'une vérification physique des agents liquidateurs au niveau du bureau des douanes au moment du dédouanement.

- **De ce fait, toute demande de valeur qui ne remplit pas les trois conditions ci-dessus ne sera pas recevable.**

Il est à préciser que la valeur FOB ne peut être fixée que pour le bordereau de suivi de cargaison (BSC) déjà validé au niveau de la société GasyNet. Cette valeur FOB s'impose comme un des éléments constitutifs de la base de la taxation douanière. Par ailleurs, le représentant du Commissionnaire Agréé en Douanes en charge du dépôt et du suivi du dossier présentera une procuration dûment légalisée par les autorités compétentes, une pièce d'identité officielle et un ordre de transit relatif à l'importation sous peine d'irrecevabilité du dossier. Pour l'importateur qui effectue lui-même la demande de valeur, la présentation d'une pièce d'identité officielle ou d'une procuration dûment légalisée par les autorités compétentes est obligatoire.

Il va de soi que le retard de dépôt ou de transmission du dossier entraînera des retards de dédouanement imputables à l'importateur.

- **Il est donc recommandé aux importateurs d'informer leurs fournisseurs sur ces nouvelles dispositions.**

Le présent Avis au public annule et remplace celui portant le n°161 MFB/SG/DGD/D4/S43 du 25 avril 2008.



Le Chef du Service du Renseignement,
de la Documentation et de l'Assistance
Administrative Internationale

[Signature]
RANDRIANGELY Henrieta Augustin
Inspecteur des Douanes

**Demande de Valeur FOB des engins ou tracteurs agricoles d'occasion importés à l'attention de
Monsieur Le Chef du Service du Renseignement, de la Documentation et de l'Assistance
Administrative Mutuelle Internationale**

[à déposer ou à envoyer (lettre recommandée ou colis express avec accusé de réception) à la DIVISION
VALEUR ET SELECTIVITE (DVS) immédiatement après la validation du BSC avec les documents joints
complets et les éléments exigés]

		Pièces et informations obligatoires (X)
1	DATE :	
2	Nom et prénoms du représentant du Commissionnaire Agréé en Douanes muni d'une procuration dûment légalisée par les autorités compétentes , d'une pièce d'identité officielle et de l'ordre de transit relatif à l'importation	X
3	Nom et prénoms de l'importateur qui effectue lui-même la demande de valeur muni d'une pièce d'identité officielle ou d'une procuration dûment légalisée par les autorités compétentes.....	X
4	Année de première mise en circulation ou année de sortie	X
5	Marque	X
6	Type	X
7	Puissance (CV ou KW)	X
8	Poids à Vide (PV)	X
9	Numéro de série	X
10	Numéro de moteur	X
11	Numéro et date de la validation du BSC	X
12	Bureau de dédouanement	X
13	Pièces jointes	
	Carte grise originale (engins dotés d'une carte grise)	X
	Facture originale	X
	Notice technique ou attestation du constructeur	X
	Connaissance	X
	Autres	-



Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements transmis et des pièces jointes.

Signature
(suivie du nom et prénoms)